Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Rénovation « EVOLUTION 4, VISIO, VISIO M, BLOC BAIE ALU, BRPT » et Solaire

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **PROFALUX**
377 rue des Cyprès FR-74311 CLUSES France
Usine **PROFALUX**
377 rue des Cyprès FR-74311 CLUSES France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n°015-263-13 du 04 novembre 1998
Décision d'extension n° 981-263-13 du 03 janvier 2023
Cette décision se substitue à la décision n° 914-263-13 du 21 mai 2021

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*3	Manœuvre motorisée (lame PX55)
	E*4	Manœuvres par treuil et motorisée (dont solaire)
Manœuvre :	M*1	Manœuvre par treuil
	M M+	Manœuvre motorisée selon configurations
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement [1] :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*2	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

[1] Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 6 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

Florian RASSE

ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du Certificat

Décision n° 981-263-13 du 03 janvier 2023

PERFORMANCES

Résistance au vent :

LAME ALU PX39 — Profalux

Thermo reflex

LAME ALU PX39 — Profalux

coulisse C62
coulisse C48P-C48DP motorisé

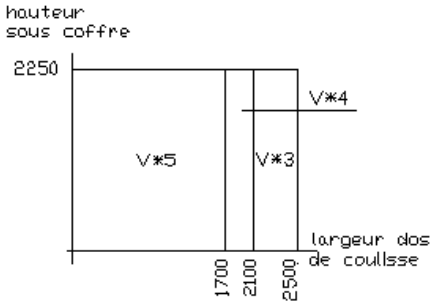

LAME ALU PX40 — Profalux

coulisse C62
coulisse C48P-C48DP motorisé

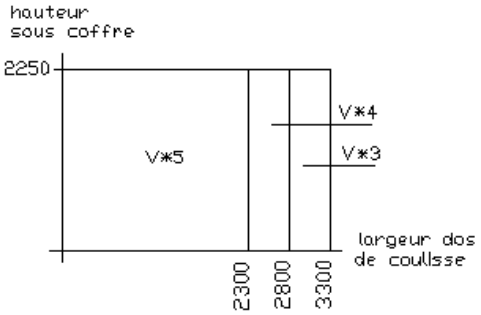

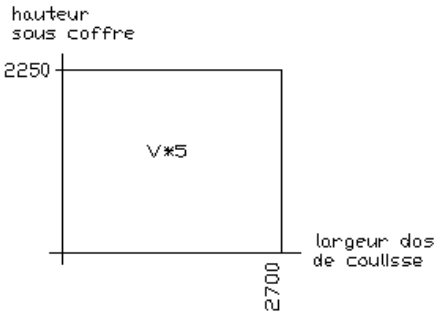

LAME ALU PX55 — Gradhermétic

coulisse C63 motorisé

Nota : La version solaire est uniquement proposée sur des volets équipés de la lame aluminium PX39.

Annexe du Certificat

Décision n° 981-263-13 du 03 janvier 2023

- **Endurance mécanique :**

Manœuvre motorisée : E*3 (lame PX55 uniquement)

Manœuvres par treuil et motorisée : E*4 (dont solaire)

Pour les motorisations solaires : Profalux PX3R10, Simu AUTOSUN 2 et Somfy OXIMO WF RTS
dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

- **Manœuvre :**

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil : M*1

Manœuvre motorisée : M / M+

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

M+ avec les motorisations Profalux : MDA tête verte filaire, Radio 868, radio Zigbee et ATJB tête rouge

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) : Critère satisfaisant

- **Résistance aux chocs :** C*

- **Comportement à l'ensoleillement :** R

- **Occultation :** O*

- **Corrosion :** S*2

Annexe du Certificat

Décision n° 981-263-13 du 03 janvier 2023

Résistance thermique :

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium	Lames PX39, PX40, PX55	Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité)

Tabliers aluminium	Lames PX39, PX40, PX55	$\Delta R^* = 0,15$

– Volet équipé du tablier aluminium PX39 Thermo Reflex

La résistance thermique du volet résulte des 3 critères ci-après :

- Résistance thermique du tablier en m².K/W — Rsh = 0,01
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité — Classe 4
- Emissivité de la face intérieure du volet — $\varepsilon = 0,32$

Résistance thermique (tablier + lame d'air + laque faible émissivité) en m².K/W

Tablier aluminium avec lame PX39 Thermo Reflex (enroulement extérieur et intérieur)

- Perméabilité à l'air : faible perméabilité — Classe 4 — $\Delta R^* = 0,25$

Note : Calcul selon les règles Th-Bât 2021 - Fascicule Parois vitrées.

Annexe du Certificat

Décision n° 981-263-13 du 03 janvier 2023

lame PX 39 - Thermo Reflex

Enroulement extérieur

face concave

laque standard

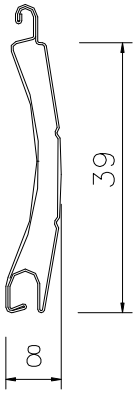

face convexe

laque spéciale avec couche faible émissivité

coloris gris

Enroulement intérieur

face convexe

laque standard

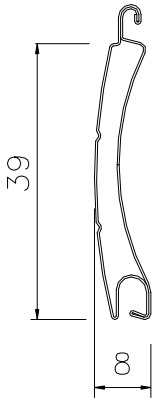

face concave

laque spéciale avec couche faible émissivité

coloris gris

Nota : Une instruction de nettoyage annuel est affichée sur le produit, à proximité de l'étiquette NF-Fermetures

Annexe du Certificat

Décision n° 981-263-13 du 03 janvier 2023

Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.